

*Questions orales***L'AGRICULTURE****LA MISE SUR PIED D'UN PROGRAMME NATIONAL DE STABILISATION DES PRIX DU BŒUF**

**M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle a trait au programme national de stabilisation des prix du bœuf, qui, de l'avis répété du ministre, s'impose absolument. Je ne parle pas d'un programme de gestion de l'offre, mais d'un programme national de stabilisation des prix. Le ministre a-t-il discuté de la mise sur pied d'un programme national de stabilisation des prix du bœuf avec les autorités de la Saskatchewan?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, j'ignore ce que veut dire le député quand il demande si j'en ai discuté avec les autorités de la Saskatchewan. J'ai un bureau à Regina, et nous communiquons tous les jours avec les autorités provinciales. Je ne sais pas jusqu'où il veut remonter, s'il veut parler des huit années entières où j'ai été titulaire de ce ministère.

Oui, nous en avons discuté encore la semaine dernière lorsque le ministre de l'agriculture de la Saskatchewan était de passage ici. Le député sait sans doute que la Saskatchewan a mis sur pied un programme provincial. Les autorités provinciales souhaitent aussi l'instauration d'un programme national, mais conforme à leur propre conception. Nous avons proposé en 1977 un programme d'assurance complète des revenus.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Whelan:** Les députés d'en face ne veulent pas en entendre parler, madame le Président, parce qu'ils prétendent que nous ne leur avons rien offert. Nous leur avons offert un programme qui garantissait aux producteurs le remboursement intégral de leurs frais de production. La Saskatchewan a rejeté cette proposition.

**LES CONSULTATIONS AVEC LA SASKATCHEWAN**

**M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster):** Madame le Président, le ministre de l'Agriculture peut répondre à ma question par oui ou par non. Au cours des deux ou trois dernières semaines, a-t-il consulté le gouvernement de la Saskatchewan au sujet de la mise en œuvre d'un programme national de stabilisation des prix de la viande de bœuf et, dans l'affirmative, les autorités provinciales ont-elles accepté cette proposition?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député sait fort bien que nous avons envoyé 142,000 lettres aux éleveurs de bovins du Canada. Nous recevons encore des réponses par milliers. Nous ne les avons pas encore placées sur ordinateur pour voir quel résultat se dégage de ce sondage. Le comité de l'agriculture de l'autre endroit vient tout juste de terminer ses audiences. Son président, le sénateur Hays, fera des recommandations. Quant à moi, j'ai deux collaborateurs qui ont étudié tous les rapports sur la commercialisation du bœuf, et ainsi de suite, et qui doivent me faire rapport. Aussitôt que toutes ces démarches seront terminées, nous présenterons un rapport au Parlement et aux Canadiens.

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****LE SALVADOR—LA TENUE D'ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES**

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre est certainement au courant du rapport unanime déposé hier par le sous-comité de 15 membres au sujet des relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles. Le comité s'est notamment penché sur l'importante question des élections au Salvador du point de vue fondamental des droits de la personne et il souligne dans son rapport que la situation dans ce pays ne favorise pas la tenue d'élections démocratiques, car il continue d'y avoir des meurtres et des disparitions et on y pratique la torture. Le ministre est-il maintenant d'accord avec la recommandation unanime que contient ce rapport selon laquelle il devrait d'abord y avoir des négociations entre les parties en cause dans le conflit, ensuite un cessez-le-feu surveillé et enfin des élections surveillées par des organismes internationaux?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Madame le Président, le rapport du comité intéresse beaucoup les députés et le gouvernement. J'admire l'idéalisme des membres de ce comité.

**Une voix:** Cela s'appelle la démocratie.

**M. MacGuigan:** C'est un idéalisme que nous partageons à bien des points de vue. Il ne s'agit cependant pas de savoir si nous approuvons ou non les projets d'un autre gouvernement. Le gouvernement du Salvador a déjà annoncé la tenue d'élections à une certaine date. Par conséquent, la situation hypothétique décrite par les membres du comité serait certainement idéale, mais elle ne reflète pas la réalité. Nous devons donc décider de façon réaliste quelles mesures nous prendrons face à cette situation.

Nous avons toujours déclaré que nous étions en faveur d'un règlement politique et de négociations entre les parties en cause. Nous avons même offert que ces négociations aient lieu sur notre territoire. Nous continuerons à préconiser cette façon de procéder. Je rencontrerai moi-même les parties en cause sous peu, et nous nous efforcerons de convaincre les représentants du Salvador et des forces rebelles, de régler leurs différends de façon pacifique grâce aux négociations. Il ne nous appartient pas d'intervenir dans les affaires internes d'un autre pays et de déterminer la façon dont il tiendra ses élections. Nous pouvons cependant lui donner des conseils et c'est ce que nous ferons.

**Des voix:** Bravo!

**ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE TENTER D'OBTENIR UN RÈGLEMENT NÉGOCIÉ DU CONFLIT**

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, le ministre dit qu'il n'appartient pas au gouvernement du Canada de donner son approbation. Je lui signale qu'à maintes reprises à la Chambre il a donné son approbation pour qu'on tienne une élection à l'heure actuelle. Par conséquent, compte tenu du rapport unanime des députés de tous les partis, de l'exemple donné par les présidents de la France et du Mexique, ainsi que de la résolution adoptée par 632 voix contre 43 à la conférence de l'Union interparlementaire, selon laquelle une élection serait maintenant tout à fait inappropriée, le ministre assurera-